

Le MIGRANT

n°24 février 2009

cimade 63, 11 rue marmontel 63000 Clermont Ferrand tel : 04 73 93 79 30

groupe.cimade63@club-internet.fr <http://cimade63.blogg.org>

<http://www.cimade.org/regions/auvergne-limousin>



CERCLE de SILENCE le
3ème JEUDI du MOIS

Mission associative en rétention : la mobilisation continue !

Depuis près de six mois maintenant, les associations de défense des droits des migrants alertent sur les risques graves que fait courir la réforme de la présence associative en rétention voulue par Brice Hortefeux.



A la fin du mois d'août 2008, son ministère a cherché à imposer, à travers un décret et un appel d'offres, la fin d'une mission associative unique en Europe, qui permet aux personnes placées en rétention d'exercer leurs droits, et à la société civile d'avoir un regard sur la situation des centres de rétention et la politique d'expulsion en France.

Depuis six mois, [des dizaines d'associations, des centaines d'élus, des milliers de citoyens se sont mobilisés](#) et ont fait connaître leur opposition à ce projet. La Cimade a publiquement proposé avec cinq partenaires, que cette mission soit désormais conduite par plusieurs ONG, dans le cadre d'une action nationale qui seule permet d'assurer une véritable défense des droits des personnes retenues et un regard libre et indépendant sur l'ensemble du dispositif d'enfermement et de reconduite des étrangers. [Cette proposition](#) n'a suscité aucune réponse des pouvoirs publics.

Plutôt que de s'engager dans la voie de la concertation, alors qu'un premier appel d'offres a été annulé par le tribunal administratif de Paris le 30 octobre, le ministère Hortefeux a préféré poursuivre son entreprise de démantèlement de cette mission d'aide à l'exercice des droits des étrangers.

A quelques jours de son départ du ministère de l'Immigration, il a ainsi choisi de publier le 19 décembre un nouvel appel d'offres reprenant la même logique d'émiettement, de mise en concurrence des associations et surtout de réduction des droits, s'appuyant sur la même rhétorique éculée d'un supposé « monopole » de La Cimade.

Face à l'aveuglement et à l'intransigeance des pouvoirs publics, la Cimade, avec l'ensemble de ses partenaires associatifs continue à se mobiliser pour défendre les droits des étrangers placés en rétention. La Cimade a introduit avec neuf autres associations [un recours et un référé suspension contre le décret du 22 août 2008](#). Plus de 30 associations ont par ailleurs sollicité un rendez-vous auprès du nouveau ministre Eric Besson afin de lui demander de revenir sur les projets dangereux de son prédécesseur et d'ouvrir enfin un vrai dialogue avec le monde associatif.

Les droits des étrangers ne sont pas un marché, il est plus que jamais temps de les défendre !

SIGNEZ LA PETITION sur <http://placeauxdroits.net/petition2/?petition=5>

ATELIER :

"ARGUMENTONS CONTRE LES PREJUGES !"

MERCREDI 25 FEVRIER à 20h

CAFE LES AUGUSTES
5 rue sous les augustins
CLERMONT FERRAND



comment répondre à "ils nous envahissent", "ils nous piquent notre travail", ... sans s'énerver et en restant efficace ?!

CERCLE de SILENCE

CONTRE LA LOGIQUE

D'EXPULSION et d'ENFERMEMENT

REJOIGNEZ le CERCLE de SILENCE

**JEUDI 19 FEVRIER
2009**

**place de Jaude
de 18h30 à 19h**

**tous les 3ème jeudis
de chaque mois**

A VOS AGENDAS !!!

**RESERVEZ VOTRE
CALENDRIER CIMADE ! ---le
18/02 : groupe de projet FLE
18h30 local cimade ---le 19/01 :
Cercle de Silence 18h30 à 19h
place de jaude --- le 25/02 :
groupe de travail sur le kit militant
18h30 café les Augustes --- le
25/02 : Atelier contre les préjugés
à 20 h au café les augustes.--- le
3/03 : réunion de groupe 18h30
local cimade --- le 4/03 : réunion
des amoureux au ban et réunion
cercle de silence 18h30 local
cimade--- le 7/03 AG régionale
cimade --- le 8/03 : culte "cimade"
à l' Eglise Réformée ---**